

Stage de formation professionnelle



Dossier pédagogique

Stage – Improviser, traverser

Durée	5 jours – 35 heures
Lieu	FAI-AR, Cité des arts de la rue de Marseille
Période	du 29 mars au 2 avril 2021
Formateurs	Anne Le Batard, Jean-Antoine Bigot

Présentation

La danse comme vecteur d'intervention et d'habitation de l'espace public.

La compagnie Ex Nihilo explore depuis de nombreuses années la danse en relation avec des espaces singuliers. Au fil des projets, un dialogue s'est instauré entre les danseurs et les espaces des villes avec une affection particulière pour des lieux en déshérence, négligés dits interstitiels.

Cette quête permanente d'un lieu qui pourrait porter une chorégraphie éphémère, ou inspirer une performance s'inscrit comme un entraînement régulier du danseur, une pratique qui a modifié son approche de l'espace, de la danse, son regard sur les lieux, les espaces.

Quel engagement nécessite le travail dans l'espace public ? Comment se placer, se déplacer ? S'exposer, se mettre en jeu ? Révéler les espaces ? Quels sont les enjeux à investir un lieu au regard des usages et des habitants ? Quelles modalités de la rencontre inventer ? Comment s'en inspirer ? Se laisser traverser par tous ces paramètres ?

Le lieu n'est plus simplement un espace dans lequel on joue, mais un partenaire qui se représente, qui se raconte, avec lequel le danseur/performeur va nouer une relation interdépendante.

Outre la préparation physique propre à Ex Nihilo, ce stage propose de partager l'expérience du travail in situ : la définition et le choix d'un lieu, le repérage des espaces, s'y installer pour un moment, mesurer ce qui se met en jeu dans cette installation : partage, négociation, friction.

Profil professionnel des participants

Public

Ce stage s'adresse à des professionnels danseurs, circassiens, performeurs ou comédiens ayant une pratique physique intense et souhaitant approfondir leur pratique corporelle et leur capacité d'improvisation dans l'espace public.

Prérequis

être majeur(e) et maîtriser le français.
avoir 2 ans d'expérience professionnelle.
Etre en bonne condition physique

Accessibilité / Handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

Si vous avez besoin d'un aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter Chantal Vasseur, notre référente handicap à l'adresse suivante: accessibilite@faiar.org.

Effectif

Effectif minimum : 8 stagiaires
Effectif maximum : 12 stagiaires

Objectifs, compétences, contenus et programme pédagogique

Objectifs

Aborder la danse comme un dialogue avec l'espace :

- observer, explorer, s'approprier différents espaces dans la ville
- observer et repérer les contraintes et les singularités des lieux
- créer une relation sensible avec ces espaces
- prendre appui sur cette observation pour construire une présence singulière en groupe ou en solo à partir de consignes d'improvisation
- construire et structurer une improvisation qui révèle un mode de relation ou un regard personnel avec l'espace choisi

Appréhender la danse en espace public comme une expérience relationnelle :

- prendre conscience du rapport à l'instantané, à l'immédiat et à ce que cela implique pour l'interprète, le danseur ou le performeur
- être attentif aux actions et interactions avec l'espace extérieur et à la manière dont elles interfèrent sur la performance
- expérimenter l'improvisation comme première approche de l'écriture in situ,
- élaborer et construire des actions en écho avec sa propre sensibilité prenant appui sur une lecture sensible du paysage urbain

Compétences visées

Utiliser les techniques d'improvisation chorégraphique pour se mettre à l'écoute de l'environnement et observer la façon dont il agit sur soi.

Choisir des typologies d'espaces de jeu et déterminer une forme chorégraphique en fonction d'un lieu.

Appréhender les logiques d'usage d'un lieu pour négocier et défendre sa présence.

Réagir à des situations de frottement ou de friction et être capable de s'y adapter.

Mesurer l'impact de son intervention.

Programme prévisionnel

Semaine de formation en présentiel

Déroulé « type » d'une journée de formation

9h/10h15 : échauffements corporels et préparation mentale en salle de danse

10h15/12h30 : exercices de repérage sur sites spécifiques en extérieur

12h30/14h : pause déjeuner

14h/16h45 : exercices d'observation et d'exploration du lieu ; travail d'improvisation et de recherche chorégraphique dans les espaces choisis

16h45/17h30 : partage des éléments observés : mouvements, impact des présences sur l'environnement, entrée en négociation, solutions tentées, etc.

Programme détaillé

JOUR 1

Matin (3,5 heures)

Accueil et auto-évaluation par chaque participant de ses compétences au regard des objectifs de la formation

Échauffement

Travail sur le placement du corps dans l'espace

Mises en pratique sur les perceptions de l'espace : le déplacement, la marche

Après-midi (3,5 heures)

Mise en jeu en extérieur à partir de situations d'improvisation dans des espaces repérés

Échanges sur la journée

JOUR 2

Matin (3,5 heures)

Échauffement

Travail sur le placement du corps dans l'espace

Exercices d'exploration sur le travail d'improvisation en groupe

Exploration du travail sur le cœur / la concentration / l'attention / l'écoute

Après-midi (3,5 heures)

Mise en jeu en extérieur à partir de situations d'improvisation dans des espaces repérés

Échanges sur la journée

JOUR 3

Matin (3,5 heures)

Échauffement

Travail sur le placement du corps dans l'espace

Exploration avec un/des partenaires : danse en relation

Après-midi (3,5 heures)

Mise en jeu en extérieur

Échanges sur la journée

JOUR 4

Matin (3,5 heures)

Échauffement

Travail sur le placement du corps dans l'espace

Travail sur le sens du toucher, du contact

Après-midi (3,5 heures)

Mise en jeu en extérieur

Échanges sur la journée

JOUR 5

Matin (3,5 heures)

Échauffement

Travail sur le placement du corps dans l'espace

Travail sur le regard

Mise en jeu globale de tous les éléments techniques abordés

Après-midi (3,5 heures)

Mise en jeu en extérieur

Échanges sur la journée

Bilan de la formation

Modalités d'acquisition des compétences

- Échauffements quotidiens sous forme d'exercices dirigés en studio de danse : préparation physique et technique au travail en extérieur (placement et déplacement dans l'espace, conscience de la manière dont le corps peut décrire l'espace).
- Travail de repérage en binôme dans diverses typologies d'espaces urbains,
- Description détaillée, tangible et sensible, des lieux repérés en échange avec les autres groupes,
- Travail corporel sous forme d'exercices d'improvisation dans les lieux choisis,
- Interventions préparées en sous-groupes dans les espaces choisis
- Exercice de regard extérieur sur les propositions des autres groupes
- Temps d'analyse de l'impact sur l'environnement
- Évaluation de la marge de manœuvre et des ajustements/négociations à mettre en place
- Exercice final réalisé en sous-groupe et présenté dans l'espace public permettant aux participants de mobiliser l'ensemble des apports de la formation (évalué par l'équipe pédagogique).

Évaluation et appréciation des résultats

En amont de la formation

- Examen du dossier d'inscription
- Entretien téléphonique avec le stagiaire en amont de la formation ;

Pendant la formation

- Échanges sur les exercices et contenus proposés en clôture de chaque journée,
- Exercice final d'application permettant de mobiliser l'ensemble des apports de la formation : interventions dansées dans l'espace urbain, présentées au terme d'exercices de repérage, d'improvisation, d'analyse et d'ajustement : chaque groupe présente les résultats d'un travail de recherche auprès du reste du groupe de participants et de l'équipe pédagogique. Une appréciation de ces résultats est formulée par l'équipe pédagogique à la suite des présentations.
- Un bilan collectif et des retours individualisés permettent d'évaluer l'adéquation entre les objectifs de la formation et les attentes des stagiaires.

À l'issue de la formation

- L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Suivi de l'assiduité et exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les stagiaires et par les formateurs, permettent le suivi d'assiduité.

L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques : dossier et programme pédagogiques remis aux stagiaires en amont du stage ; dossier documentaire (bibliographie ou références en ligne) communiqué aux stagiaires en fin de formation.

Moyens techniques : salle de cours, salle de danse, accès aux espaces publics choisis dans la ville, espaces de repli en cas de mauvais temps.

Moyens humains, encadrement : l'équipe mobilisée sur la formation est constituée de deux formateurs ; une coordinatrice pédagogique ; un régisseur.

Formateur

Anne le Batard | chorégraphe, danseuse, co-directrice de la compagnie Ex Nihilo
Jean-Antoine Bigot | chorégraphe, danseur, co-directeur de la compagnie Ex Nihilo

Organisateur

FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public

MARSEILLE www.faiar.org

La FAI-AR est l'unique centre de formation en Europe dédié à la création artistique en espace public. Sous tutelle du Ministère de la culture, soutenue par la Région PACA et la Ville de Marseille, la FAI-AR forme les artistes et techniciens qui coordonnent et animent les grands événements culturels urbains et paysagers, les festivals et les fêtes de villes.

La FAI-AR organise un cursus spécialisé de formation supérieure qui s'adresse à des étudiants issus des établissements supérieurs de formation artistique et à des interprètes expérimentés (comédiens, danseurs, musiciens, circassiens, etc.) qui choisissent d'affirmer leur position de créateurs et de porteurs de projets en espace public. Le rôle de la FAI-AR est de leur apporter les connaissances, compétences et savoir-faire professionnels et de les accompagner dans leur démarche artistique.

La FAI-AR développe par ailleurs une offre de formation continue (stages courts, workshops et masterclasses) destinée à des artistes et techniciens en activité. Une partie de ces actions est destinée à l'international (Corée, Tunisie, Égypte, Chine) et s'inscrit dans le cadre d'accords de partenariat liés au développement de la filière des arts en espace public dans les pays partenaires : formation de cadres, formation de formateurs, transfert de compétences.

Implantée au cœur des quartiers Nord de Marseille, au sein de la Cité des arts de la rue, la FAI-AR dialogue avec l'ensemble des disciplines de la création contemporaine, s'ouvre aux secteurs de l'urbanisme, du design et du développement local et entretient des relations étroites avec les acteurs publics et privés des villes et des territoires.



DATADOCK a validé les 21 indicateurs qualité de la FAI-AR.

ÉQUIPE Direction : Jean-Sébastien STEIL | Administration : Patrick WEILER | Pédagogique : Camille FOURÈS | Production : Astrid DUROCHER | Communication : Anne SÉGALLOU | Projets numériques : Samantha GIORDANO | Comptabilité : Adil AFKIR | Régie : Chantal VASSEUR.

Informations pratiques

Dates et lieux : du 29 mars au 2 avril 2021, à la FAI-AR, Marseille et en centre ville de Marseille

Durée : 5 jours | 35 heures

Coût du stage :

Le coût du stage est de 800€ TTC par stagiaire :

- Coûts pédagogiques 750€
- Frais d'inscription 50€

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financerus de la formation professionnelle (AFDAS et autres), le Pôle emploi, le plan de formation de l'employeur, etc.

Financement :

Après avoir reçu votre pré-inscription, la FAI-AR vous adresse un devis de formation.

Pour prétendre à une prise en charge des frais pédagogiques :

- vérifiez vos possibilités de financement,
- retirez auprès de la FAI-AR les documents requis,
- constituez et déposez votre demande en veillant à respecter les délais.

Inscription :

Pré-inscription en ligne jusqu'au 1^{er} février 2021.

www.faiar.org

L'inscription définitive est confirmée lorsque :

- l'équipe pédagogique a validé votre participation,
- l'accord de prise en charge a été communiqué à la FAI-AR,
- vous avez transmis à la FAI-AR : le devis de formation signé et le règlement des frais d'inscription.

Difficultés, réclamations :

Si le stagiaire rencontre des difficultés pendant le déroulé du stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : Camille Fourès - camille.foures@faiar.org

CONTACT

ANNE SÉGALLOU | Responsable de communication

+33 (0)4 91 69 74 97 | anne.segallou@faiar.org

FAI-AR | Formation supérieure d'art en espace public

La Cité des arts de la rue, 225 av. des Aygalades, 13015 Marseille | www.faiar.org



Co-funded by the
Creative Europe Programme
of the European Union

